



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/224
20 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 65 de la liste préliminaire*

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS

Lettre datée du 14 juin 1995, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de représentant de l'Australie, qui assume actuellement la présidence du Forum du Pacifique Sud, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration publiée ce jour, 14 juin 1995, par les Représentants permanents des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui sont membres du Forum du Pacifique Sud, dans laquelle ils condamnent la décision de la France de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 65 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Richard BUTLER, AM

* A/50/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration sur la reprise par la France des essais nucléaires,
publiée le 14 juin 1995 par les Représentants permanents de
l'Australie, des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des
îles Marshall, des îles Salomon, de la Nouvelle-Zélande, de la
Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Samoa auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Forum du Pacifique Sud déplorent la décision de la France de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique.

Il y a seulement un mois, après de longues négociations au Siège de l'Organisation des Nations Unies, les Parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires, y compris la France, ont décidé de le proroger pour une durée indéfinie. À ce moment-là, la France a également convenu que le désarmement nucléaire devrait être poursuivi sans relâche et qu'"en attendant l'entrée en vigueur d'un traité d'interdiction complète des essais, les États dotés d'armes nucléaires devraient faire preuve de la plus grande retenue".

Les pays du Pacifique Sud considèrent que le programme d'essai annoncé par la France est contraire à ces engagements. Par ailleurs, lors des négociations sur le Traité, les pays du Pacifique Sud, en particulier les petits États insulaires, étaient persuadés que les préalables politiques sur lesquels se fondait la prorogation du Traité seraient respectés. Or, il semble que leur confiance est sur le point d'être trahie.

Les essais nucléaires français dans le Pacifique se déroulent dans un territoire très éloigné de la France métropolitaine. À cet égard, l'opinion publique se demande pourquoi ces essais sont effectués dans le Pacifique Sud puisque, comme le prétendent les autorités françaises, leur sûreté rend impossible qu'ils aient un quelconque "impact sur l'environnement".

L'atoll de Mururoa (Polynésie française) se trouve également dans la zone à laquelle s'applique le Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (Traité de Rarotonga), qui prévoit, entre autres, la création d'une zone exempte d'essais nucléaires.

Ainsi, la reprise des essais nucléaires par la France irait directement à l'encontre d'une décision prise en commun par les États indépendants de la région du Pacifique Sud dans l'exercice de leur souveraineté nationale.

L'action envisagée par la France est particulièrement inopportune au stade actuel crucial des négociations de Genève sur le Traité d'interdiction complète des essais.

Cette action fait également peser des doutes sur l'engagement international de la France de respecter les obligations qui lui incombent en vertu de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Cette décision française, tout comme l'essai nucléaire récemment effectué par la Chine, va à l'encontre de la tendance mondiale au désarmement nucléaire et à l'interdiction des essais, qui s'est amplifiée de façon tout à fait encourageante depuis la fin de la guerre froide.

En tant que représentants du Pacifique Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies, nous demandons au Gouvernement français de revenir d'urgence sur sa décision.
